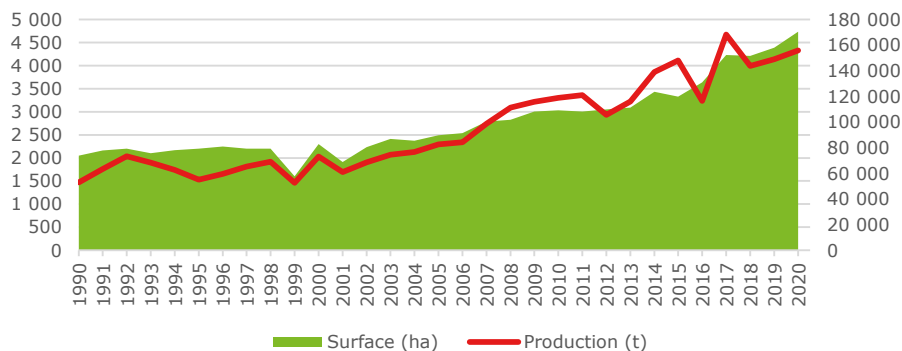
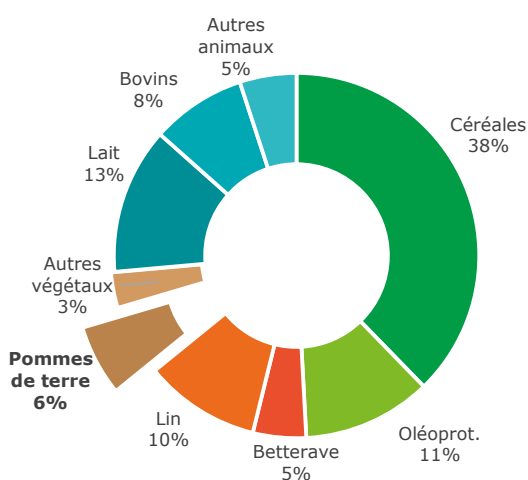


- LES POMMES DE TERRE DANS L'EURE -

POIDS DE LA FILIÈRE DANS L'ÉCONOMIE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE

Chiffre d'affaires ferme Eure (2018)



6 %

du chiffre d'affaires



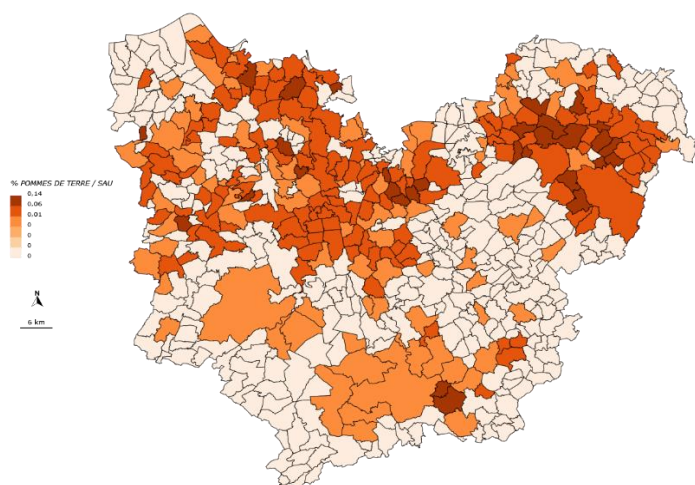
1 %

de la SAU

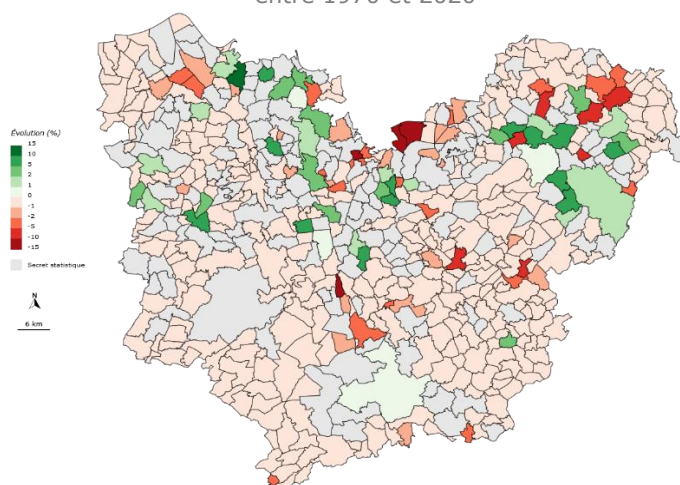
Production euroise de poids économiquement, la pomme de terre est une culture à forte valeur ajoutée. Depuis 20 ans, les surfaces dédiées et la production progressent régulièrement.

LOCALISATION ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

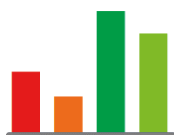
Part des pommes de terre dans la SAU



Évolution de la part de pommes de terre entre 1970 et 2020



Entre 1970 et 2020, les surfaces en pommes de terre dans l'Eure sont passées de 3 095 à 4 715 hectares. Durant cette période, la production s'est développée sur la moitié nord du département, sur le Neubourg - Roumois et dans le Vexin. Les exploitations qui en produisaient en 1970 pour leur consommation ont arrêté (à minima de le déclarer au Recensement Agricole) et la culture s'est professionnalisée.



Au cours des 30 dernières années, la production de plants de pommes de terre a doublé et la production de pommes de terres de consommation a triplé.

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS

Au dernier Recensement Agricole, en 2020, on trouve :

373 exploitations euroises produisant des pommes de terre

13 ha en moyenne par exploitation en produisant

ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE BIOLOGIQUE - AUTRES VALORISATIONS

La pomme de terre est une culture nécessitant un fort recours aux intrants, notamment fongicides. L'indice de fréquence de traitement est le plus élevé des cultures normandes et légèrement supérieur à la moyenne française pour cette culture. La pomme de terre est une culture de diversification, elle entre ainsi dans des rotations longues (5 ans ou plus essentiellement). La question de la ressource en eau se pose pour l'avenir de cette culture dans le contexte de changement climatique.

La production de légumes bios, dont les pommes de terre, se développe en Normandie. Toutefois, la consommation marque le pas, comme sur l'ensemble des produits frais biologiques. Au total, 258 ha de légumes (tous légumes confondus) sont certifiés ou en conversion dans l'Eure en 2020.

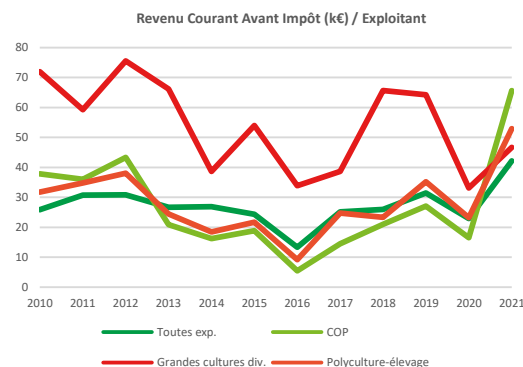
Les grands opérateurs présents en Normandie collectent en conventionnel et en bio.

Il n'existe pas d'autre signe de qualité lié à la pomme de terre en Normandie.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

D'après le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), en 2021, en Normandie, le RCAI (revenu courant avant impôt) / UTAns (unité de travail non salariée) en systèmes de grandes cultures avec des cultures industrielles (autres grandes cultures par comparaison aux systèmes spécialisés en céréales et oléoprotéagineux) s'élève à 46 700 euros. Même si ce n'est pas le cas en 2021, cette valeur est généralement supérieure à la moyenne tous systèmes confondus, traduisant l'intérêt économique de ces cultures à forte valeur ajoutée, dont la pomme de terre.

La dispersion des résultats pour ce système est aussi généralement la plus marquée, montrant la diversité des situations, des productions et des terroirs.



LES DÉBOUCHÉS - L'AVAL DE LA FILIÈRE

La filière pomme de terre est segmentée en 3 marchés :

- la filière **consommation** : marché du frais, primeur, conservation et transformation ;
- la filière **fécule** ;
- la filière **plants**.

La filière pomme de terre française est organisée en 3 interprofessions. Les interprofessions regroupent les acteurs économiques engagés d'une filière de production, de commercialisation, et de transformation.

Dans la filière pomme de terre, le CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre) regroupe les acteurs du secteur du frais, ce sont les pommes de terre commercialisées en l'état. Le GIPT (Groupement Interprofessionnel de la Pomme de Terre) réunit les acteurs de deux secteurs, l'industrie féculière, et le secteur de la transformation (chips, frites et spécialités surgelées, purées déshydratées, pommes de terre sous vide). La section plants de pomme de terre du SEMAE regroupe quant à elle les entreprises de création variétale, les agriculteurs-multiplicateurs, les entreprises de production de semences, les distributeurs et les utilisateurs de semences.

L'Eure produit les 3 types de pommes de terre, féculière, plant et de consommation, et est le deuxième département normand producteur après la Seine-Maritime.

En filière plant de pommes de terre, des acteurs sont présents localement sur le territoire, dans les zones de production. Les pommes de terre féculière sont destinées à l'industrie féculière (non régionale). Pour les pommes de terre de consommation, les acteurs impliqués sont supra-départementaux. Celles-ci ont deux débouchés :

- La consommation humaine est le principal débouché de la pomme de terre. Chaque français consomme en moyenne 50-55 kg de pommes de terre par an. Selon le GIPT, les produits finis sont principalement vendus sous formes de frites et produits surgelés (65%), en pommes de terre sous vide (12%), chips (11%), purée déshydratée (8%) et autres produits (4%). Parmi les acteurs de ce marché, on retrouve Lunor, filiale de NatUp, numéro un français de la cuisson sous vide des légumes.

- L'alimentation animale peut également constituer un débouché. La pomme de terre dispose en effet de qualités nutritionnelles adaptées à l'alimentation bovine (notamment les jeunes bovins et les vaches laitières). C'est la conjoncture (prix des céréales et des pommes de terre, coût du transport...) et la qualité de la production qui vont déterminer l'importance de ce débouché, annuellement.

La vente en circuits courts existe et se développe.

Outre l'aspect technique de la production, c'est une production à risque, avec de fortes variations interannuelles de rendement et donc de production, ce qui a un très fort impact sur les niveaux de prix, eux aussi fluctuants.

ENJEUX ACTUELS

Maintien d'une offre diversifiée sur les différents marchés

Recherche d'alternatives techniques à l'usage des phytosanitaires

Adaptation au climat

QUELQUES REPÈRES

12^{ème} département producteur après le Nord de la France et le Bassin Parisien

Des productions distinctes : plant, féculière et pomme de terre de consommation

4 735 hectares cultivés en 2020 (1,2 % des surfaces agricoles du département), dont 2 210 hectares de plants

5^{ème} département producteur de plants de pommes de terre

6 % du produit agricole départemental

Sources : CANs, AGRESTE, DRAAF, Agence Bio, INAO, FAM

Traitement : Chambres d'agriculture de Normandie

- Étude prospective l'Agriculture de l'Eure en 2040 -

Travail réalisé dans le cadre de la convention
Chambre d'Agriculture - Département de l'Eure

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité

